

## VI. — OU VA L'EGYPTE ?

La raison principale du succès relativement aisé du coup d'Etat de Neguib réside donc dans le fait que les difficultés économiques et sociales croissantes en Egypte, ainsi que l'impasse où se trouvait le conflit avec l'impérialisme, avaient amené les classes possédantes désireuses de maintenir leur domination à appuyer une dictature militaire qui promettait de surmonter les contradictions sociales et d'arriver à un accord avec l'impérialisme. Mais Neguib et ses patrons ont fait leur calcul en sous-estimant l'adversaire. La lutte anti-impérialiste des masses égyptiennes a des racines trop profondes et est trop liée à la structure de l'économie égyptienne, dominée en grande partie par le capital étranger, pour pouvoir être arrêtée du jour au lendemain. La question agraire en Egypte a une ampleur trop vaste pour pouvoir être « résolue » par une « réforme » du genre de celle de Neguib. La lutte de classe des ouvriers a pris des formes trop violentes et abouti à des revendications trop clairement formulées pour pouvoir être satisfaite par quelques maigres gestes que Neguib a accordés au prolétariat. La loi sur la prime de vie chère de 1950, accordée sous la pression ouvrière et considérée à ce moment-là par le gouvernement comme un geste d'apaisement, a provoqué une des vagues de grèves les plus importantes que l'Egypte ait connue depuis des années. Les classes possédantes égyptiennes craignent même, avec raison, qu'une réforme agraire « libérale » n'aboutirait, comme l'a montré l'exemple de l'Iran, qu'à des actions plus puissantes et plus militantes des paysans pauvres. Il est donc à prévoir que le régime de Neguib ne sera nullement le « régime stable » sur lequel l'impérialisme américain fonde tant d'espoirs ; de violentes secousses sociales l'ébranleront au contraire. En chassant Farouk et en entamant la réforme agraire, Neguib a touché à ce qu'il y avait de sacro-saint dans la société égyptienne. Contre sa volonté il a déclenché une avalanche qu'il ne pourra arrêter qu'avec les plus grandes difficultés.

Cette situation exige de la part de

l'avant-garde du mouvement ouvrier égyptien un programme d'action très clair, afin de pouvoir se placer à la tête des luttes qui éclateront prochainement dans le pays et conduire ces luttes dans une voie révolutionnaire. La tâche principale d'aujourd'hui, c'est de participer activement à la réorganisation des syndicats ouvriers, afin de donner des revendications unifiées et un but commun aux luttes militantes des travailleurs. Le prolétariat égyptien souffre toujours encore d'un fractionnement de ses luttes qui ont souvent pris les formes suprêmes de la lutte ouvrière, y compris l'occupation d'usines. Seule une organisation syndicale unifiée sous une direction révolutionnaire peut donner un programme commun et une direction commune à ces luttes. Qu'il soit possible d'atteindre cette unité, voilà ce que démontre l'action de solidarité des ouvriers de la *Filature Nationales* lors de la grève de Kafr el-Dawar.

Les actions spontanées des paysans pauvres qui se sont produites ces derniers temps ont une profonde signification pour le mouvement ouvrier révolutionnaire. Celui-ci doit entreprendre des efforts conscients afin d'organiser, d'activer et de rendre conscientes les énormes masses de paysans, jusqu'à maintenant atomisées. Les ouvriers licenciés qui rentrent au village qu'ils quittaient jadis pour se rendre dans les villes, représentent le lien naturel entre prolétariat et paysans pauvres. Il y a en outre des millions d'ouvriers agricoles salariés sans terre, employés sur des fermes capitalistes qui se trouvent souvent à proximité de grandes entreprises industrielles (par exemple les fermes de canne à sucre de la *Société Générale des Sucreries*). A la réforme agraire fictive de Neguib doivent être opposées les revendications de la révolution agraire : expropriation sans indemnisation de tous les propriétaires fonciers possédant plus de 20 ha. ; culture collective des fermes capitalistes par les paysans sans terre à l'aide de crédits d'Etat bon marché à long terme ; partage gratuit des terres expropriées aux propriétaires de moins de 1,2 ha.

Fin août 1952.